

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/SODEPA/CIPM/2024 DU 05 NOVEMBRE 2024 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA) .

1. Objet

Dans le but de faciliter la mobilité et le déplacement de certains responsables et personnels de la Direction Générale, le Directeur Général de la SODEPA lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du matériel roulant pour le compte de la SODEPA.

2. Consistance des prestations

L'objet du présent Appel d'Offres consiste à fournir en un lot du matériel roulant ci-après :

N°	Désignation	Qté	Budget Prévisionnel
1	PICK UP DOUBLE CABINE	02	71 000 000
2	MOTO	03	9 000 000
TOTAL	05	80 000 000	

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA

toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupement d'entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et ayant des compétences dans le domaine de la fourniture du matériel roulant.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de la SODEPA de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODEPA, sise à MFANDENA, Rue FOE, Bureau du Service des Marchés et du Patrimoine Tél : 222 20 08 10 ou 695 17 52 33 dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODEPA, sise à MFANDENA, Rue FOE Bureau du Service des Marchés et du Patrimoine dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt-cinq mille sept cent dix (85 710) F CFA ; payable au compte intitulé Compte Spécial CAS-ARMP N°335 988 ouvert dans les agences BICEC (Yaoundé-agence centrale, Douala Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés et du Patrimoine de la SODEPA au plus tard le **22 Novembre 2024 à 12 heures précises** et devra porter la mention ;

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/SODEPA/CIPM/2024 DU 05 NOVEMBRE 2024 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet du présent Appel d'Offres, est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Le montant de la caution, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, est fixé à un million six cent mille (1 600 000) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater obligatoirement de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet pure et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **22 Novembre 2024 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODEPA, dans la Salle des Conférences de l'immeuble abritant la Direction Générale sise à MFANDENA, Rue FOE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14.Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

13.1 Critères éliminatoires

- 1- Absence d'une pièce administrative ou non-conformité après expiration du délai de 48 heures ;
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3- Absence de l'autorisation du fabricant délivrée au concessionnaire automobile ou de l'agrément délivrée par le concessionnaire automobile agréé ;
- 4- Absence de prospectus originaux en couleur décrivant les caractéristiques techniques de la fourniture et émanant du fabricant ;
- 5- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 6- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années d'une part et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP d'autre part ;
- 7- Absence de la Caution de Soumission d'un montant égal à un million six cent mille (1 600 000) francs CFA ainsi que le récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDEC)
- 8- Note technique inférieure à 80% ;
- 9- Chiffre d'affaires inférieur à 500millions F CFA sur les trois (03) dernières années ;

10- Défaut d'au moins cinq (05) années d'expérience avérée en matière de fourniture du matériel roulant ;

11- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

NB : Pour être éligible à l'analyse technique, le soumissionnaire ne doit satisfaire à aucun critère éliminatoire.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera selon le système binaire (OUI/NON) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- 1- Références du soumissionnaire dans le domaine ;
- 2- Conformité des fournitures proposées aux Spécifications Techniques ;
- 3- Planning et délai de livraison ;
- 4- Service Après-Vente ;
- 5- Présentation de l'Offre.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 80% de oui des critères essentiels seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant obtenu la note technique requise et ayant présenté l'offre financière évaluée la moins disante et jugée conforme aux spécifications du présent Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODEPA, sise à MFANDENA Rue FOE, Direction Administrative et Financière, Tél. : 222 20 08 10, 695 17 52 33.

YAOUNDE Le 05-11-2024
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
KOULAGNA KOUTOU DENIS